

Le 10 octobre 2006

Toujours pas de signature pour les bibliothécaires à temps partiel

Le projet de lettre d'entente que le SPPMM a présenté aux bibliothécaires de la Ville de Montréal à l'assemblée de consultation du 12 juin dernier n'est toujours pas signé. L'employeur nous a informés qu'il n'est pas en mesure d'y apposer sa signature.

À la fin de l'été, l'employeur nous a signalé que les négociateurs patronaux devaient d'abord rencontrer les représentants des ressources humaines des 19 arrondissements pour répondre à leurs interrogations, car certains éléments de l'entente relèvent de la compétence des arrondissements. Cette rencontre doit avoir lieu cette semaine. Si les représentants des arrondissements acceptent cette entente, son contenu devra par la suite être approuvé par les 19 conseils d'arrondissement avant que l'employeur ne puisse la signer.

Un tel retard n'est pas justifié et nous inquiète quant à l'avenir de cette entente négociée de bonne foi. Nous vous tiendrons informés de tout nouveau développement.

Gisèle Jolin
Présidente